

ASSOCIATION SMART BUILDINGS ALLIANCE FOR SMART CITIES
21 Chemin des Esses 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR
Association publiée au Journal Officiel

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt et un,
le 23 juin,
à Paris et en visioconférence.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Président en date du 8 juin 2021, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Emmanuel FRANCOIS, Président.

Olivier GRESLE est désigné secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de vote qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de vote ne permet pas de constater que les membres présents ou représentés possèdent ensemble 195 voix sur un total de 390 voix (445 membres dont 55 ne sont pas à jour de cotisations à cette date).

L'assemblée, ne réunissant pas le quorum requis, elle ne peut valablement délibérer.

Le Président indique que, conformément à nos statuts, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire sera à nouveau convoquée sous un maximum de 15 jours et pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre de votants. Il précise que cette Assemblée se fera sous format de vote par correspondance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance, Monsieur Emmanuel FRANCOIS, Président, déclare la séance levée à 17heures30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Président



Le Secrétaire de séance



